

BUROS, le 29 juin 2021

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Chers membres du Conseil Municipal,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :
Mardi 06 juillet 2021 à 20h30 à la Maison des Associations.

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Approbation du projet et du financement de l'aménagement du carrefour de la D222 et de l'allée de Morlanné : génie civil.
 2. Approbation du projet et du financement de l'aménagement du carrefour de la D222 et de l'allée de Morlanné : éclairage.
 3. Approbation du projet et du financement de l'aménagement du carrefour de la D222 et de l'allée de Morlanné : enfouissement des réseaux.
 4. Approbation de la convention de partenariat avec le Syndicat des Eaux Luy Gabas Lees relative à la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire syndical – années 2021 et 2022.
 5. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques pour des aménagements de sécurité : allée de Morlanné.
 6. Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques pour des aménagements de sécurité : route de Morlaàs.
- Questions diverses.**

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Thierry CARRERE